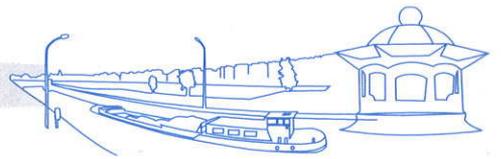




Daniel Guérin
Conseiller général
de Villeneuve-le-Roi
et d'Ablon-sur-Seine



Défendons le droit à l'insonorisation de nos logements

Depuis 20 ans, nous bénéficions d'un droit à l'insonorisation de nos logements.

Cette aide est financée par une taxe prélevée sur les mouvements aériens et payée par les compagnies aériennes. **Des améliorations du dispositif sont nécessaires pour que tous les riverains exposés au bruit des avions puissent réellement bénéficier de ce droit.** Et des dizaines de logements restent à insonoriser.

Et pourtant, les compagnies aériennes veulent réduire les moyens pour le financer. Ainsi, la direction générale de l'aviation civile vient de décider unilatéralement d'en réduire le taux (ce qui signifie moins d'argent pour financer l'insonorisation de nos logements).

Ensemble, défendons nos droits :

- Maintien des moyens pour permettre l'insonorisation de tous les logements,
- Elargissement du périmètre de l'aide à toutes les rues de Villeneuve-le-Roi et d'Ablon car nous subissons tous les nuisances aériennes,
- Suppression de la date de 1975 qui prive d'aide à l'insonorisation les habitants des logements construits tout à fait légalement depuis cette date.
- Revalorisation du plafond de l'aide qui n'a pas augmenté depuis 15 ans,
- Prise en charge du coût des travaux d'insonorisation à 100%.

Signez la pétition pour défendre notre droit à l'insonorisation.

Je porterai vos pétitions au ministère des transports pour défendre nos droits.

Prox à vous,

Votre Conseiller général,
Daniel Guérin

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Exige le respect de notre droit à l'insonorisation de nos logements et l'amélioration du dispositif.

Signature